

VOS COMMUNES

REVENTIN-VAUGRIS/VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

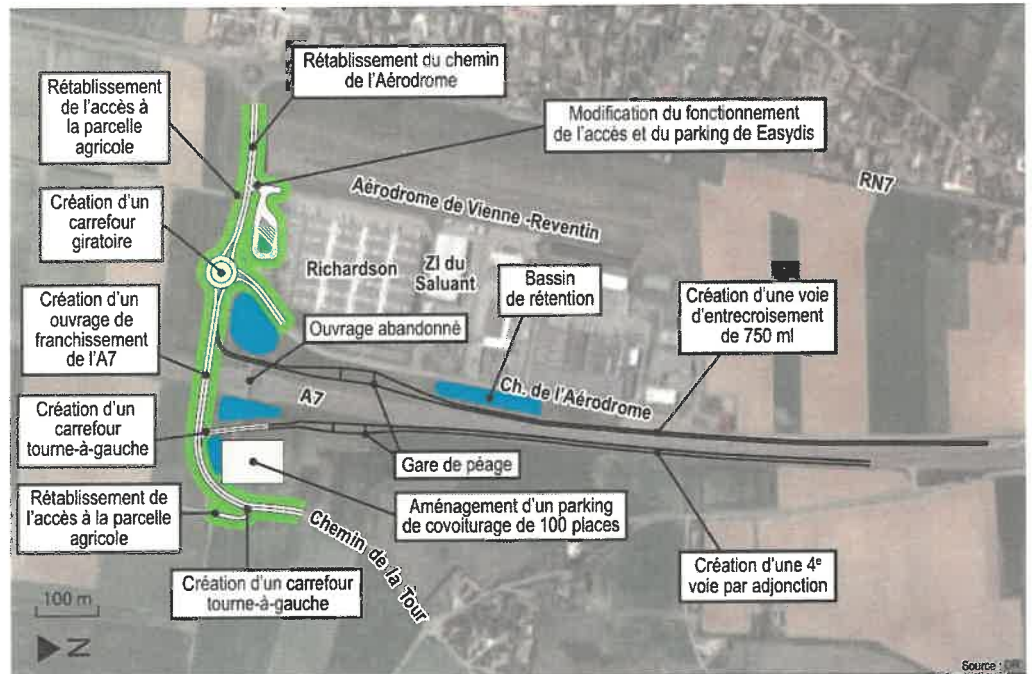
Demi-échangeur : un projet alternatif au sud dévoilé

Nouveau rebondissement dans le feuilleton du demi-échangeur de Vienne Sud. Le premier adjoint au maire de Reventin-Vaugris, Alain Oreggia, l'avait annoncé lors du dernier conseil communautaire. La municipalité a tenu parole. Elle a transmis, ce lundi 31 janvier, un projet alternatif d'échangeur au sud de sa commune « à tous les maires de Vienne Condrieu Agglomération », indique Edith Ruchon.

Ce n'est pas la première esquisse proposée par la commune de Reventin-Vaugris depuis 2016. Les deux premières avaient été rejetées par le comité de pilotage, les jugeant « non sérieuses ». Cette fois, le dossier a été réalisé par le bureau d'études Mediae.

Une estimation de 20,5 millions d'euros

Il présente, dans un document détaillé, un nouveau schéma. Comme les précédents, il est situé à hauteur de la zone d'activités du Saluant, au sud de la commune. Plus précis, il prévoit également plusieurs aménagements : la création d'un giratoire sur le chemin de l'Aérodrome, la sécurisation des accès aux entreprises, ainsi qu'un terre-plein central entre les giratoires du chemin de l'Aérodrome, la construction d'un pont au-dessus de l'autoroute A7 au sud de l'échangeur, la création d'un carrefour



tourne-à-gauche pour assurer la desserte d'un futur parking de covoiturage ou encore la création de quatre bassins de rétention d'eau pour compenser les surfaces imperméabilisées par l'infrastructure. L'ensemble de ce projet est détaillé dans un document de 24 pages, qui se conclut avec une estimation du coût : 20,5 millions d'euros HT selon Mediae (contre 21 millions pour le projet centre retenu par le comité de pilotage).

Le dossier comprend également une liste des

avantages de cette implantation. Les mêmes qui sont martelés depuis 2016 par les élus reventinois : « La solution sud éviterait de couper en deux la commune et d'altérer les déplacements vers les commerces et services du centre-bourg. Elle éviterait les nuisances pour les habitants du lotissement de La Plaine, les usagers du stade et de la salle polyvalente. Elle ne compromet pas le projet communal de dynamisation du centre-bourg. » Le document compte, enfin, une étude de circulation. Cette der-

nière estime que le projet sud capterait « 10 % de trafic en moins » par rapport au projet centre.

L'enquête publique annoncée pour fin février

Et maintenant ? Cette étude alternative arrive à quelques semaines du lancement de l'enquête publique, prévue pour fin février. Enquête publique qui sera consacrée à la solution centre : celle située à hauteur de la barrière de péage qui a été choisie par le comité de pilotage en 2016. Le projet a été inscrit au

Plan autoroutier de l'État et a reçu les accords de financement de tous les partenaires.

Alors, la mairie de Reventin-Vaugris arrivera-t-elle à faire retarder l'enquête publique ? À faire intégrer son étude ? Des réponses devraient probablement être données dans les prochains jours.

Clémence LENA

Une réunion publique consacrée au demi-échangeur est organisée par la mairie le jeudi 10 février à 18 h 30 au gymnase.